



NON A LA PRIVATISATION DU PERMIS DE CONDUIRE

Par tous les moyens, le Gouvernement tente d'imposer son projet de privatisation des examens du permis de conduire, en dénonçant de prétendus dysfonctionnements au sein du service public.

Actuellement confiées à des fonctionnaires d'État, ces épreuves sont gratuites. Seule la formation en auto-école est payante.

Ce projet du Gouvernement augmenterait donc le coût global du permis, puisque la facturation de l'examen viendrait s'ajouter aux autres dépenses !

De plus, un salarié du privé est soumis à des exigences de rentabilité et à la pression de son employeur alors que le statut de fonctionnaire assure toute la neutralité indispensable à cette mission.

Ainsi, la privatisation remettrait en cause l'objectivité de l'évaluation.

Quel est donc l'intérêt réel du candidat au permis de conduire?

- Passer à maintes reprises, avec un salarié formé à la va-vite, un examen payant pour venir gonfler les bénéfices d'entreprises privées, comme La Poste ou autres entités agréées ?
- Ou décrocher le permis dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais, en passant une épreuve gratuite auprès de fonctionnaires compétents et impartiaux ?

Alors que notre société est touchée de plein fouet par l'exclusion et la misère croissantes, la primauté donnée aux intérêts d'entreprises privées sur l'intérêt général est inacceptable.

La défense des services publics est un enjeu citoyen : la réalisation des droits les plus fondamentaux, dont l'accès au permis de conduire fait partie, doit reposer sur la solidarité, l'égalité, l'accessibilité à tous les usagers !

Nous invitons l'ensemble des salariés actifs, fonctionnaires, privés d'emploi, retraités et étudiants à participer massivement à cette expression citoyenne en signant cette pétition.

Non à l'augmentation du coût du permis de conduire !

Non au recul du service public républicain du permis de conduire !

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

